

Des attaques sur tous les fronts

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2009 – 2010 DE L'APSES

L'année scolaire 2009-2010 a été une année particulièrement difficile pour les SES, attaquées à la fois sur les structures et sur les contenus d'enseignement dans le cadre de la réforme des lycées. Si les mobilisations des professeurs de SES, les soutiens qu'ils ont pu recueillir et les échos médiatiques ont permis d'obtenir des infléchissements, les SES sont loin d'obtenir la place qu'elles méritent dans le nouveau lycée. La mobilisation doit donc se poursuivre en s'inscrivant dans la durée l'an prochain.

1. Une réforme des lycées qui remet en question la place et le contenu des SES et de la série ES

1.1 Un statut d'enseignement d'exploration inacceptable en classe de seconde

Après avoir repoussé au dernier moment ses annonces, Luc Chatel présente le 13 octobre 2009 les grands principes de la réforme des lycées censée s'appliquer à la rentrée 2010. Les SES y héritent en seconde du statut bâtard d'enseignement d'exploration, à raison d'1h30 par semaine, initialement en concurrence avec une dizaine d'autres enseignements d'exploration. Devant les vives réactions de l'APSES, notamment l'Appel pour une généralisation des SES en seconde lancé dès le 26 octobre 2009 et signé par 900 universitaires et 9000 citoyens (voir 2.3), Luc Chatel annonce en novembre la « *généralisation de l'économie* » en classe de seconde, chaque élève devant choisir désormais comme premier enseignement d'exploration soit SES soit Principes Fondamentaux de l'Economie et de la Gestion (PFEG), un nouvel enseignement « remplaçant » celui d'IGC (Informatique de gestion et communication) assuré par les professeurs d'Economie-gestion.

Derrière cette opération de communication (« *de l'économie pour tous en seconde*»), les questions essentielles subsistent. Comment les élèves de troisième seront-ils amenés à choisir entre SES et PFEG ? En ont-ils tous les moyens compte tenu de l'absence de ces disciplines au collège ? Pourquoi avoir créé un second enseignement à contenu économique en seconde ? Quelle « économie » souhaite-t-on enseigner, c'est-à-dire avec quelles ambitions, quelles finalités, quels contenus ? Que deviennent les autres sciences sociales (notamment la sociologie, l'anthropologie, la science politique) ? Dans quelles conditions pédagogiques ces cours seront-ils dispensés ? Outre la réduction drastique des horaires, la réforme du lycée laisse en effet à l'initiative de chaque établissement la gestion des dédoublements (dans les faits, les SES seront enseignées sans dédoublements dans de très nombreux lycées). Cela constitue une étonnante manière de favoriser la formation économique et sociale des lycéens et de permettre une orientation raisonnée !

En outre, quel sens peut avoir pour un élève en fin de 3^e le choix qu'il lui est demandé de faire dorénavant entre les SES et le nouvel enseignement de PFEG ? Alors même que les spécificités de ces deux enseignements sont insuffisamment marquées (l'ensemble des sciences sociales en SES, l'approche gestionnaire et juridique en PFEG) et qu'il est demandé aux professeurs de SES et d'économie-gestion d'assurer « indifféremment » ces deux enseignements. Comment ne pas voir dans ce choix une simple mise en concurrence et une volonté de marginaliser les SES... en seconde ?

1.2 Une place réduite dans le cycle terminal

Avec la réforme, les SES conservent un volume horaire de 5h par semaine en tronc commun de première, mais la spécialité science politique est supprimée et des éléments de science politique seront dorénavant intégrés au programme de SES obligatoire de première ES. En classe de terminale, le volume horaire passe de 6h à 5h par semaine en tronc commun, avec la création de deux spécialités : sciences sociales et politiques d'une part, et économie approfondie d'autre part (volume horaire d'1h30 par semaine). Ces reculs d'horaire dans le cycle terminal posent trois problèmes.

Tout d'abord, parmi les disciplines majeures des trois séries, l'enseignement de SES est toujours celui qui dispose du volume horaire le moins élevé : il y a 8 heures de philosophie en Terminale L, 8h30 d'enseignements scientifiques en Terminale S, et seulement 5 heures de SES en Terminale ES. Une égale dignité des différentes séries ne peut donc passer que par un horaire plus conséquent de l'enseignement de SES

en cycle terminal, et des marges de manœuvre existent puisque l'horaire total des élèves est plus faible en série ES que dans la série S.

Par ailleurs, les possibilités de correction de trajectoire en cours ou fin de première auront un effet spécifique sur la série ES, puisque des élèves (de S ou L) pourront désormais arriver en Terminale ES sans jamais avoir suivi un enseignement de SES (ni au collège ni au lycée) alors même que c'est la matière dominante du baccalauréat qu'ils passeront en fin d'année ! Comment imaginer qu'en l'absence d'un véritable rééquilibrage des séries cela n'aggrave pas un des écueils majeurs du lycée actuel : davantage d'élèves fragiles ou sans appétence pour les sciences tenteront quand même leur chance en série S sachant qu'ils pourront aisément se réorienter en ES, L ou STG en cours ou fin de première.

Enfin, le volume horaire de l'enseignement de spécialité en série ES est abaissé à 1h30 alors même qu'il est de 2h en série S et de 3h en série L, créant une inégalité de traitement inacceptable. La partition imposée de l'économie (« approfondie ») et des autres sciences sociales introduite pour ces enseignements de spécialité pourrait préfigurer une dénaturation (séparation économie/sociologie pour aller vite) de la démarche même des SES que la plupart des professeurs de SES refusent.

L'APSES a également pris acte de la création d'un enseignement de spécialité « Droit et grands enjeux du monde contemporain » en TL que les enseignants de SES ont vocation à enseigner, dans la mesure où cet enseignement devra mobiliser des connaissances en économie, sociologie et science politique, et a demandé à ce que l'inspection générale de SES participe à l'élaboration de son programme. On ne peut cependant que regretter qu'en lieu et place de ce nouvel enseignement n'ait pas été proposé un enseignement de SES en série L comme le demande l'APSES depuis plusieurs années.

1.3 Un « rééquilibrage » des séries au détriment de la série ES

Plus globalement, la rénovation du cycle terminal du lycée donne le sentiment que le rééquilibrage revendiqué des séries passe en fait par le siphonage d'une série ES déstabilisée (par la réduction des horaires en SES, la suppression des spécialités Mathématiques, Langues et Science politique en première, le statut d'« enseignement exploratoire » en seconde) tout en renforçant l'attractivité de la série L (par le renforcement des enseignements en langue étrangère et la création d'un enseignement de « Droits et grands enjeux du monde contemporain ») et de la série S (par un nombre d'heures d'enseignement plus élevé, même sans histoire-géographie en terminale ce qui en fait encore plus qu'aujourd'hui la série générale d'« excellence »), et par les possibilités accrues de changement d'orientation qui encourageront l'orientation par défaut, notamment en S, des élèves. Cette déstabilisation de la série ES est paradoxale, alors même qu'en 2009 le Rapport Descoings qui inspire la réforme vantait son caractère « équilibré », et que le Ministre reconnaît lui-même que l'actuelle série ES fonctionne bien.

Aux trois niveaux d'enseignement, les heures dédoublées ne seront plus garanties nationalement mais affectées localement selon les rapports de force et les ajustements de services établissement par établissement. Cela signifie donc que certains professeurs de SES auront la chance d'utiliser Internet ou des groupes réduits pour faire travailler leurs élèves sur des bases de données INSEE, des enquêtes sociologiques ou des démarches expérimentales en sciences sociales alors que d'autres seront réduits à des cours frontaux à 35 élèves par classe. Quel poids les professeurs de SES auront-ils localement face aux demandes des enseignements de tronc commun pour demander ces dédoublements en seconde, alors même que les élèves découvrent une discipline absente du collège ? Comment mettre en place le nécessaire apprentissage des méthodes des sciences sociales, leur mise en pratique et leur évaluation au baccalauréat s'il n'y a pas d'heures à effectifs réduits en SES dans tous les établissements ? Quelles conditions de travail auront les collègues en charge de nombreuses classes secondes ?

1.4 De nouveaux programmes qui menacent les SES dans leurs finalités

Parallèlement aux attaques sur les structures, l'APSES a également dû faire face à des attaques sur les contenus même d'enseignement.

1.4.1 Le programme de seconde

Le Ministère de l'Éducation Nationale a présenté le mercredi 27 janvier un premier projet de nouveau programme de Sciences Économiques et Sociales (SES) en classe de seconde, qui réorientait profondément les finalités de l'enseignement de SES : ce projet comportait la plupart des enjeux économiques et sociaux

contemporains, reculait sur le pluriparadigmatisme notamment en économie, marginalisait les sciences sociales autres que l'économie. Surtout il s'avérait inadapté à des élèves de 15 ans qui découvrent une nouvelle discipline scolaire du fait d'un recentrage sur des outils techniques.

L'APSES, représentée par son président, avait pourtant accepté de participer au groupe d'experts chargé de l'élaboration de ce projet de programme. Mais la précipitation dans laquelle a été élaboré ce projet ainsi que les interventions directes et répétées du cabinet du Ministre (deux éléments qui ont par ailleurs contribué à la démission de François Dubet, représentant des sociologues dans la commission des programmes) ont abouti à ce que de nombreuses propositions sur lesquelles les membres du groupe d'experts étaient pourtant d'accord soient écartées. En l'état, amender ce projet de programme à la marge ne permettait pas d'en gommer ses défauts. Ces insuffisances montraient également l'incohérence de n'accorder aux SES qu'un statut d'enseignement d'exploration, à raison de seulement 90 minutes par semaine sans horaires dédoublés, et de proposer dans le même temps un programme de SES bien plus ambitieux que celui des autres enseignements dits « exploratoires », compte tenu qu'il ne s'agit pas, dans le cas des SES, d'approfondir des disciplines présentes dans les enseignements obligatoires et déjà enseignées au collège.

En conséquence, dans le cadre de la consultation initiée par le Ministère, l'APSES a décidé de rendre publique sa propre proposition de programme. Ce projet a reçu de nombreux soutiens, aussi bien du monde scientifique (plus de 400 universitaires y apportent leur soutien, de même que des associations d'enseignants du supérieur telles que l'ASES ou l'AECSP), que d'organisations syndicales ou lycéennes (FIDL, SNES). Sans prétendre être un projet idéal, le programme de l'APSES avait vocation à servir de guide à l'élaboration du programme définitif de seconde et, pour l'opinion publique (collègues, média, élèves, parents, élus, universitaires) de vitrine de ce que l'APSES considère être les finalités de l'enseignement de SES au lycée.

Très rapidement, par voie de communiqué de presse, l'APSES a dénoncé l'appauvrissement et l'intrusion du cabinet du ministère dans la confection de ce projet de programme. Devant l'indignation majoritaire des collègues, l'APSES a lancé un appel à la désobéissance pédagogique (refus d'appliquer ce programme en l'état).

Suite à ces initiatives et aux échos médiatiques importants de la communication de l'APSES (principalement sur le thème de l'absence du chômage et du pouvoir d'achat du projet de programme), le Ministère a opéré des modifications non négligeables à son projet, dont l'APSES a pris acte. Cette nouvelle version du programme est davantage lisible et attractive pour les élèves sortant de troisième, les contraintes de choix des thèmes sont amoindries, la sociologie y retrouve une place conséquente et le pluralisme théorique de l'économie fait son retour. Pour autant, l'APSES a constaté que ce projet comportait toujours un certain nombre de carences : absence de propositions de mise en œuvre pédagogiques diversifiées, appauvrissement de l'approche de l'entreprise abordée sous l'angle exclusif de la combinaison de facteurs de production (exit les relations sociales dans l'entreprise et les rudiments de droit du travail) ; absence de l'étude anthropologique de la famille (malgré les soutiens publics reçus de la part de Françoise Héritier et Maurice Godelier, qui manifestaient leur attachement fort au maintien de ce thème). Ces deux suppressions représentent un manque indéniable face aux questions que des élèves de seconde se posent et pour lesquelles la pluralité de sciences sociales mobilisées en SES est un atout pour leur fournir une compréhension rationnelle des enjeux.

Les représentants du monde de l'Éducation au CSE ne s'y sont, d'ailleurs, pas trompés en rejetant à une très large majorité des voix le projet de programme de SES pour la future classe de seconde le 31 mars (pour dénoncer la faiblesse de l'horaire et/ou la lourdeur du programme et/ou l'appauvrissement des contenus). Contre cet avis, le Ministère a cependant décidé de publier ce programme au Bulletin Officiel du 29 avril 2010.

1.4.2 Les programmes du cycle terminal

Après les dysfonctionnements dus à l'opacité et à la rapidité de confection du nouveau programme de SES de seconde, le ministère a continué sa réécriture des programmes de SES à marche forcée. Le nouveau groupe d'experts aura eu à peine un peu plus d'un mois et 4 réunions pour rédiger le nouveau programme de première et pour poser les bases des trois nouveaux programmes de SES pour le cycle terminal : celui de l'enseignement obligatoire de terminale et les deux nouveaux enseignements d'approfondissement.

Pour être le plus légitime possible, le groupe d'experts aurait dû en priorité être constitué d'universitaires et d'enseignants désignés par leurs principales associations professionnelles représentatives (AFSE et AFEP pour l'économie ; AFS et ASES pour la sociologie ; AFSP et AECSP pour la science politique), ce qui n'a pas été le cas. Également, comment expliquer que l'APSES n'ait été consultée que pour le choix d'un seul des quatre

enseignants de SES, compte-tenu de la très forte représentativité de l'association ? Par qui et pourquoi ont été choisis les membres du groupe d'experts ?

La précipitation du calendrier et l'opacité dans la constitution du groupe d'experts risquent de produire les mêmes effets sur les programmes du cycle terminal que sur le programme de seconde. L'APSES a demandé au ministre de l'Education nationale de permettre une véritable consultation (large, démocratique et transparente) pour la confection des nouveaux programmes. Cette exigence n'est pas compatible avec le délai dérisoire octroyé. L'horaire de SES obligatoire de première restant inchangé à 5 heures avec la réforme Chatel et ne s'appliquant qu'à la rentrée 2011 (et 2012 pour les programmes de terminale), rien ne justifie une telle précipitation. Aussi, dans l'intérêt des futurs lycéens, l'APSES considère qu'il est indispensable de donner le temps nécessaire à la confection des nouveaux programmes, à tout le moins l'automne 2010 pour le programme de première et l'automne 2011 pour les programmes de terminale.

Face à ces attaques, l'APSES s'est attaché à développer un mouvement visant à mobiliser très largement les enseignants de SES et à recueillir les soutiens les plus diversifiés possibles.

2. Des actions cohérentes de défense et de promotion des SES

L'APSES a répondu à la remise en question des contenus et de la place des SES par des actions variées de mobilisation de ses adhérents, de communication auprès des médias et de recherche de soutiens institutionnels, académiques et syndicaux.

2.1. Entrevues avec le cabinet du Ministère

Le bureau national de l'APSES a eu pas moins de 4 entrevues avec divers membres du cabinet de Luc Chatel (Patrick Allal, Emmanuel Combe, Tanneguy Larzul, Erick Roser) : le 8 octobre 2009, le 18 novembre 2009, le 8 décembre 2009 et le 18 mars 2010. Nous avons systématiquement porté les mandats de l'association dans un climat plus ou moins cordial selon les rencontres ; force est de constater l'absence de dialogue véritable.

2.2. Communiqués de presse

Au cours de l'année écoulée, la direction nationale de l'association a su faire entendre la voix de l'APSES en étant particulièrement réactive aux événements et en relayant les actions menées pour défendre et promouvoir les SES. Au total, plus de 15 communiqués de presse ont été diffusés par le bureau national entre septembre 2009 et mai 2010.

- Lettre de l'APSES A Monsieur Luc CHATEL, du 1er septembre 2009
- Communiqué de presse de l'APSES du 26 octobre 2009 : La formation économique et sociale des lycéens reléguée au rang d'accessoire par le Ministre de l'Education Nationale.
- Communiqué de presse de l'APSES du 13 novembre 2009 : Luc Chatel soutient les Sciences Economiques et Sociales aux Journées de l'économie, alors que la réforme du lycée prévoit de marginaliser cet enseignement.
- Communiqué de presse de l'APSES du 20 novembre 2009 : Les SES et la série ES paient le prix fort de la réforme du lycée
- Communiqué de presse de l'APSES du 5 décembre 2009 : Obstinsés !
- Communiqué de presse de l'APSES du 11 janvier 2010 : Septembre 2010, des SES amputées et dénaturées par des programmes bâclés ?
- Lettre ouverte commune APCEG-APSES à Monsieur Luc CHATEL du 17 janvier 2010
- Communiqué de presse de l'APSES du 23 janvier 2010 : Par qui et pour qui a été fait le nouveau programme de SES de seconde ?
- Communiqué de presse de l'APSES du 9 février 2010 : Une proposition de programme pensée pour les élèves
- Courrier de l'APSES au Directeur de l'enseignement scolaire (DGESCO) du 8 février 2010
- Courrier de l'APSES à Monsieur Luc CHATEL du 8 février 2010
- Communiqué de presse de l'APSES du 3 mars 2010 : Programmes de SES, le ministère doit repartir sur de nouvelles bases

- Communiqué de Presse APSES-FIDL-SGL du 17 mars 2010 : Pourquoi le nouveau lycée remet-il en question la place et le contenu des SES ?
- Communiqué de presse de l'APSES du 25 mars 2010 : Encore un effort Monsieur Chatel !
- Communiqué de presse de l'APSES du 1er avril 2010 : Les SES valent mieux qu'une exploration optionnelle de 90 minutes par semaine !
- Communiqué de presse de l'APSES du 16 avril 2010 : Programmes de SES du cycle terminal : l'arbitraire et la précipitation à nouveau !
- Communiqué commun de Brigitte Gonthier-Maurin, Sénatrice des Hauts-de-Seine, l'APSES, l'APHG et l'APCEG : Réforme du lycée : l'urgence est au rassemblement de toutes les intelligences pour réfléchir et créer l'école du XXI^e siècle

2.3. Une forte présence dans les médias

La rédaction de ces communiqués et l'extension de nos relations au sein de la sphère médiatique ont permis à une partie de nos revendications de trouver un écho favorable dans la presse.

Outre de nombreux articles dans les grands quotidiens nationaux relayant les contestations liées au statut d'enseignement exploratoire en classe de seconde et à la place des SES dans le cycle terminal (notamment dans Le Monde et Libération,) 3 tribunes ont pu également être publiées:

- Le Monde publiait ainsi dans son édition du 02.12.09 une tribune intitulée « Les sciences sociales au lycée, un enjeu démocratique », cosignée - Christian Baudelot, Daniel Cohen, Sylvain David, Nonna Mayer, Philippe Meirieu, et Pierre Rosanvallon
- Libération du 08/02/2010 publiait un point de Vue de Stéphane Beaud : Lycée : éco sans socio n'est que ruine de l'âme
- L'édition électronique du Monde publiait dans son édition du 22.02.10 une tribune cosignée par Laurence De Cock (CVUH) et Marjorie Galy : Les sciences humaines et sociales au lycée, à quoi bon ?

Mais c'est surtout à l'occasion de la publication par le Ministère de son premier projet de programme de seconde qu'un véritable emballement médiatique a pu être déclenché : à la télévision (Canal +, I-Télé), à la radio (France Inter, France Culture, France Info, Europe 1, RMC, BFM, etc.), dans la presse papier (Le Monde, Libération, Les Echos, Le Canard Enchaîné, L'Humanité, etc.) ou Internet (Mediapart, Rue 89, etc.). L'impossibilité pour le Ministère de justifier de l'absence des questions du chômage et du pouvoir d'achat dans son projet de programme a été très porteuse, et a ainsi ouvert la voie aux modifications du projet initial.

2.4. Pétitions, manifestations et programme « APSES » de seconde

Dès le mois d'Octobre, l'APSES lançait un Appel pour une généralisation de l'enseignement de Sciences Economiques et Sociales au lycée, signé à ce jour par de près de 9 000 citoyens (dont plus de 900 universitaires et chercheurs) afin de faire pression sur le gouvernement pour que la place des SES en seconde et la cohérence de la série ES soient préservées tant dans ses horaires que dans ses contenus. Le nombre et la qualité des signataires a été un des éléments conduisant Luc Chatel à annoncer la « généralisation de l'économie » à tous les élèves de seconde, à l'encontre du projet initial (cf 1.1).

L'APSES a également appelé les collègues à s'inscrire dans plusieurs grandes manifestations unitaires (notamment pour la manifestation du Samedi 30 janvier à Paris) et organisé 2 manifestations nationales autonomes à Paris :

- Le 2 décembre 2009, une manifestation de près de 1 000 enseignants de Sciences Economiques et Sociales venus de toute la France (soit près de 20 % de l'ensemble) s'est déroulée à Paris de la place du Palais-Royal jusqu'à la Bourse du travail où un meeting unitaire a eu lieu. Les enseignants de SES, mais aussi des représentants syndicaux (FSU, SNES, SNFOLC, CGT-Education, SUD Education) ainsi que des représentants d'associations d'enseignants du supérieur (AFS et AECSP) ont martelé la même revendication : que soient revue la place et le statut des sciences économiques et sociales au lycée, notamment en classe de seconde. A la suite de cette manifestation, une opération « pétition-carte postales » a été menée en janvier 2010, consistant en l'envoi de 10 000 cartes postales signées par des lycéens, parents et citoyens au Président de la République par l'intermédiaire des régionales. Au nom de

tous les adhérents, nous tenons ici à remercier notre talentueux collègue dessinateur Sébastien Very qui nous a fait cadeau de beaux dessins dont 2 ont été utilisés pour la réalisation de cette carte postale.

- Le mercredi 31 mars, ce sont près de 500 professeurs de SES venant de toute la France qui se sont rassemblés à Paris, jour du vote des nouveaux programmes de seconde au Conseil Supérieur de l'Éducation, pour dénoncer le recul drastique de la place de l'enseignement de SES de la seconde à la terminale à l'occasion de la réforme du lycée menée par Luc Chatel. Ils ont été rejoints par plusieurs députés qui sont venus rencontrer les manifestants et leur apporter leur soutien devant l'Assemblée nationale (Yves Cochet, Pascal Deguilhem, Yves Durand, Martine Faure, Noël Mamère et François de Rugy).

L'APSES a également innové en proposant un « Programme de seconde à destination des élèves » (cf 1.4.1). Initié par un groupe de travail mis en place par le Bureau National qui a consulté une vingtaine de collègues pour conseils, le projet a été enrichi par les amendements issus des travaux collectifs d'une centaine de collègues lors du stage national du 4 et 5 février à Paris (cf 3.7). Cette proposition de programme a pu permettre de donner à voir à l'extérieur ce que pouvait être un programme qui n'oubliait pas les élèves, se saisissait des questions contemporaines, redonnait leur place à l'ensemble des sciences sociales, en proposant une approche pluraliste de l'économie. Cette initiative inédite a été un instrument de communication efficace (donnant lieu notamment à un article flatteur dans les Echos) en même temps qu'une réactivation concrète et collective de la réflexion sur la nature, les finalités et les pratiques pédagogiques des SES.

2.5. Des soutiens institutionnels, académiques et syndicaux

Un large ensemble d'organisations représentatives d'universitaires, d'enseignants du secondaire ou de lycéens ont, à un moment ou un autre, apporté un soutien aux SES à l'aide de communiqués (notamment concernant le programme de seconde ou la place des SES au lycée) ou parfois d'actions communes (comme l'Appel pour une généralisation de l'enseignement des SES, le soutien au projet de programme de l'APSES pensé pour les élèves ou la participation à la réunion publique à la Bourse du Travail le 2 décembre 2009).

Ainsi, concernant le projet initial de programme de seconde, chez les lycéens, l'UNL « dénonce un programme dogmatique et réducteur », tandis que la FIDL s'interroge : « Est-ce la fin d'une filière ES donnant une analyse des problèmes économiques et sociaux ? ». Chez les syndicats d'enseignants, le SE-UNSA mesure l'ampleur des dégâts, le SNES dénonce « un programme dogmatique et inabordable pour les élèves », le SGEN-CFDT ne peut « passer sous silence l'absence de thèmes pourtant importants pour la lecture du monde comme l'emploi, le chômage, les inégalités ». Chez les universitaires, l'Association Française de Science Economique (AFSE) demande au Ministre le « rééquilibrage nécessaire entre les approches microéconomiques et macroéconomiques », l'Association Française de Sociologie (AFS) ne peut cautionner le « rétrécissement de la perspective sociologique », tandis que l'Association des Enseignants et Chercheurs en Science Politique (AECSP) et l'Association des Sociologues Enseignants du Supérieur (ASES) considèrent que le programme que le ministère veut imposer « constitue une régression ».

2.6. Les soutiens de la représentation nationale

Afin de mettre à l'agenda politique de notre démocratie la question de la place et des finalités des SES au lycée, l'APSES a également été soucieuse d'obtenir des soutiens forts des représentants de la Nation. Ainsi, 50 députés et sénateurs sollicités par les adhérents de l'APSES, ont posé des questions écrites au gouvernement sur la question de la place et/ou des contenus des SES au lycée.

Puisque la plupart des décrets d'application de la réforme ont déjà été publiés par le Ministère, l'APSES lance un Appel aux représentants de la Nation pour qu'ils se saisissent de la question et fassent pression sur le gouvernement afin que la place des SES en seconde et la cohérence de la série ES soient préservées tant dans ses horaires que dans ses contenus.

Cet Appel a été diffusé, par courrier postal grâce à l'implication et au dévouement de collègues qui se sont partagés ce fastidieux travail à tous les députés et sénateurs et a été l'un des objets de discussion de la Conférence de Presse – Rencontre organisée au Sénat mercredi 7 avril par Brigitte Gonthier-Maurin, sénatrice des Hauts-de-Seine, sur les contenus des nouveaux programmes de sciences humaines et sociales en seconde. A

ce jour déjà 16 députés ou sénateurs nous ont apporté leur soutien public (Députés : Armand Jung (PS, député du Bas-Rhin), Gilbert Le Bris (PS), Gilbert Mathon (PS, membre de la Commission Culture & Education), Pierre Morel-A-L'Huissier (UMP), Jean-Luc Pérat (PS), Jean-Yves Le Bouillonnet (PS, Commission affaires économiques, député de Cachan), Patricia Adam (Députée PS du Finistère), François Deluga (PS), Hervé Gaymard (UMP), Catherine Génisson (PS, Vice-pdte de la commission des affaires sociales), Bernard Lesterlin (PS, Membre de la commission du développement durable et aménagement du territoire), Noël Mamère (Les verts), Alain Vidalies (PS), Sénateurs : Brigitte Gonthier-Maurin (Groupe CRC), Odette Terrade (Groupe CRC), Jacques Mahéas (PS).

3. Une association pleine de vitalité

3.1. Adhésions

Le nombre d'adhérents a encore augmenté, passant de 1226 au 31 août 2009 à 1257 adhérents au moment de l'envoi de ce rapport d'activité (12 mai 2010), atteignant ainsi un nouveau record historique (pour mémoire il y avait 1180 adhérents au 13 mai 2009). Nous avons eu le plaisir de voir revenir d'anciens adhérents, mais aussi celui d'accueillir de nouveaux collègues qui nous ont rejoint pour la première fois même si 249 collègues n'ont pas encore renouvelé leur adhésion cette année. Les débats liés à la réforme ont sans doute suscité des désirs d'adhésion pour donner plus de poids et de légitimité à l'APSES dans sa défense des SES ; nul doute que l'année à venir sera elle aussi sujette aux réflexions et mobilisations (programmes de premières et terminale, place des SES dans les structures), et qu'une APSES forte de nombreux adhérents sera d'autant plus en mesure de représenter fidèlement les positions des enseignants de SES.

3.2. Stages et partenariats

L'APSES était à nouveau partenaire des Journées de l'économie (Jéco) qui se sont tenues à Lyon du 12 au 14 novembre 2009. Dans ce cadre, l'APSES a organisé une rencontre sur le devenir des SES et de la série ES dans le cadre de la réforme des lycées.

Cette année nous a aussi donné l'occasion de nous rencontrer collectivement lors du stage national les 3 et 4 février 2010 en collaboration avec l'Ecole d'Economie de Paris, à Paris, sur le thème du RSA, où nous avons pu confronter les regards d'un économiste (Marc GURGAND), d'un sociologue (Serge PAUGAM) et d'un politiste (Frédéric PIERRU). Les ateliers initialement prévus pour produire des séquences pédagogiques ont été exceptionnellement transformés en ateliers de réflexion collective sur le projet de programme de seconde proposé par l'APSES (cf 1.4.1 et 2.3)

Nous ne pouvons qu'inciter les collègues n'étant jamais venus au stage de s'y inscrire l'année prochaine, ce stage étant un lieu de confrontation intellectuelle avec des universitaires, ainsi qu'un espace de mutualisation et de travail commun. Mais c'est aussi un moment de convivialité nous permettant de confronter des expériences professionnelles interrégionales.

Enfin, l'APSES est partie prenante, comme l'année dernière, du Forum des enseignants innovants qui se déroulera à Dax les 4 et 5 juin 2010.

3.3. Liste de diffusion et mutualisation

L'APSES existe aussi par ses échanges numériques via la liste de diffusion Apses-Adh. Plus de 900 adhérents se sont envoyés environ 11000 messages cette année. La liste est donc un lieu incontournable de discussion, de mutualisation et de mobilisation entre les membres de l'association. Elle a pu donner lieu à des périodes de « surchauffe » en termes de quantité de messages qui ont pu décourager certains nouveaux adhérents à s'y maintenir. Mais ces périodes restent exceptionnelles et circonscrites dans le temps. De plus la nouvelle liste Google permet à chacun de ne recevoir qu'un seul message récapitulatif par jour ou de ne consulter les échanges qu'en ligne.

3.4. Le site apses.org

Le site apses.org a fait peau neuve cette année. Il s'est enrichi de nouvelles rubriques et a considérablement développé son espace de mutualisation en accès réservé aux adhérents grâce aux apports de documents en provenance de la liste de diffusion (1000 supports pédagogiques disponibles à ce jour) et un moteur de recherche dédié. Il a été particulièrement utilisé, puisque nous dépassons les 830000 pages vues cette année (pour près de 270000 visites : la moyenne journalière est aux alentours de 800 visites, le record à 2535 le 16 novembre 2009). Chaque adhérent peut également mettre à jour sa fiche personnelle (formulaire d'adhésion en ligne, changement d'adresse, d'échelon...).

3.5. APSES Info et Lettre de l'ApSES.

APSES Info, le journal des adhérents, a connu un seul numéro cette année, en raison du temps consacré au mouvement social. Avec le développement du site et de la liste de diffusion, et dans un souci de recherche de complémentarité, son contenu a évolué vers plus d'articles de fonds, moins centrés sur l'évènementiel, grâce à la constitution d'une équipe rédactionnelle. Nous en profitons pour rappeler que toutes les contributions d'adhérents sont les bienvenues tout en remerciant les collègues qui s'impliquent pour ApSES Info ! Comme l'année précédente, une Lettre de l'APSES a été envoyée lors de la rentrée scolaire à tous les adhérents et à tous les établissements. Elle avait pour objectif de faire un point au moment de la rentrée scolaire, de faire connaître les principales orientations de l'association et d'inciter les collègues à adhérer ou à ré-adhérer.

3.6. Vie des régionales

Les régionales ont été inégalement active cette année. Certaines ont organisé des AG dans les académies pour mettre en place des actions de défense et de promotion des SES, des entrevues avec l'inspection et/ou avec le Recteur, articles dans la presse locale... Ce sont ces actions locales qui ont été décisives pour informer et mobiliser largement partout sur le territoire au-delà des seuls adhérents de l'APSES. La régionale de Paris a à nouveau réussi à organiser pas moins de 4 Cafés Sciences sociales cette année, qui ont porté haut les couleurs et la richesse des SES dans la Cité. Les régionales Paris-Créteil-Versailles ont également organisé une soirée-débat « On n'est pas couché » le 29 janvier au café Rive droite à Paris.

Malgré la relance de nouvelles régionales (notamment celle de Toulouse avec une vingtaine d'adhérents cette année) la question des moyens militants et de leur renouvellement et donc du dynamisme des régionales reste posée. Il semble parfois qu'entre les plus de 1200 adhérents et les instances nationales (CD et BN), les régionales aient du mal à faire vivre l'association localement.

3.7. Fonctionnement des instances et communication interne

Il y a eu trois réunions du Comité Directeur cette année : le 27 septembre à l'Université Paris Dauphine, le 14 novembre aux Journées de l'Economie à Lyon, et le samedi 4 février à l'Auberge d'Artagnan à Paris.

Les modalités de prise de décision au sein de l'APSES ont donc, cette année encore, été l'objet de débats. Le Bureau national a dû prendre ses responsabilités quand une décision rapide l'exigeait et quand la décision se faisait dans le cadre des mandats votés en AG. D'autres décisions stratégiques initiées par le BN ont été mises au vote via le nouveau module électronique pour les membres titulaires du CD (la participation de Sylvain David aux groupes d'experts de seconde, première et terminale a ainsi pu faire l'objet d'un vote).

Au-delà des questions de prises de décisions, plusieurs adhérents ou membres du CD ont également regretté le manque de communication du Bureau National dans des périodes intenses pour l'avenir des SES et de la série ES. Les exigences d'un fonctionnement le plus démocratique possible se sont parfois heurtées aux contraintes d'efficacité et aux difficultés d'articuler engagement militant, vie professionnelle et familiale.